



COMMUNE DE SAINT AGNANT

Elaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement des eaux pluviales

Périgny, le
Pour le Président de l'UNIMA
Et par ordre
Le responsable de la cellule hydraulique

Emilie BERNARD

UNION DES MARAIS DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Syndicat mixte formé par Arrêté Ministériel du 9 MARS 1966

28 rue de Vaucanson - Zone Industrielle – 17180 PERIGNY

Téléphone : 05 46 34 34 10 - Télécopie : 05 46 34 61 63



Septembre 2015